

—Oh ! rien de plus facile ! répondit Julie un peu remise de sa première émotion. Cette porte communique avec le salon. En collant ton oreille au trou de la serrure, tu entendras tout !

—C'est que je voudrais bien voir aussi le particulier.

—Eh bien ! fit Prosper, tu n'auras qu'à regarder, par le même procédé, o'est-à-dire en substituant ton oeil à ton oreille.

—Compris ! Allez !

Julie et Prosper quittèrent alors la salle à manger, et entrèrent dans le salon, dont ils reformèrent la porte sur eux.

Furet était debout, au milieu de la pièce, tenant à la main le long tuyau, un peu crasseux et couvert d'un large orsèpe de douil, qui lui servait de couvre-chef. Il salua Julie et s'inclina légèrement devant Prosper.

—Ma foi ! dit-il aussitôt de sa voix sèche et monotone, le hasard me sert à merveille, et je suis enchanté de rencontrer ici M. Prosper Martin.

—Que voulez-vous, monsieur ? demanda durement la jeune fille.

—Est-ce que mademoiselle ne me reconnaît pas ?

—Si, parfaitement. Vous êtes l'un des deux agents qui me cherchaient, il y a quelque mois, de la part de Me Ferté.

—C'est cela même ! Je suis Furet, ainsi, que vous l'a déjà dit ma carte, l'ami de ce pauvre et excellent Chatoyant, décédé, il y a peu. Mon guide et mon maître, je me fais un honneur de le proclamer. Je suis l'un de ces deux agents providentiels, qui vous apportaient la fortune, et que vous avez jetés à la porte avec la plus noire des ingratitude.

—Tout ceci ne me dit pas à quelle cause je dois votre visite inattendue.

—Comment ! Vous ne devinez pas un peu le motif qui m'amène ?

—Pas le moins du monde !

—Alors, je ne demande pas mieux que de vous le faire connaître.

—Je vous écoute.

Furet avisa un fauteil et s'y installa en homme qui se sent sûr de l'effet qu'il va produire.

Julie s'assit sur une chaise, de plus en plus émue des allures et du ton de ce singulier personnage.

Prosper resta debout, le couvant des yeux, comme pour lui arracher son secret.

Quant à Désiré, le corps appliqué contre la porte de communication, il avait pu parfaitement dévisager le visiteur, et ne perdait pas un mot de la conversation.

—Ce que j'ai à vous dire exige de votre part à tous deux la plus rigoureuse attention. Vous y avez autant d'intérêt que moi, mademoiselle Julie Verdier, et vous aussi, monsieur Prosper Martin. Veuillez donc vous asseoir, ou, tout au moins vous rapprocher de moi. Il est inutile que je parle trop haut. Il y a des choses qui gagnent beaucoup à n'être entendues que de ceux qu'elles intéressent.

—Vous n'avez rien à nous dire, qui ne puisse être entendu ! répliqua Prosper, tout en se rapprochant.

—Le croyez-vous ?

—Eh bien, parlez, nous allons bien le voir ?

Furet toussa, sourit, toussa encore, se moucha, et commença en s'adressant à la jeune fille.

—Je dois d'abord vous apprendre, si vous l'ignorez, que je connais les liens de parenté qui vous unissent à mademoiselle Jeanno d'Esparre, actuellement comtesse de Noiville.

Julie pâlit, Prosper se rapprocha encore ; mais tous deux gardèrent le silence.

—Vous êtes sa sœur naturelle ! poursuivit Furet.

—Après, monsieur ? fit Julie.

—Or, un certain article du testament de feu le comte Lucion d'Esparre déclare que, si votre sœur devenait veuve, sans enfant, et ne se remariait pas dans un laps de deux années, vous hériteriez, au bout de ces deux années, d'une somme d'un million, laquelle somme se trouve déposée chez Me Ferté.

—Vous êtes fort bien renseigné, monsieur, répondit Julie, qui se sentait prise d'une sueur froide.

—Fort bien, oui, mademoiselle. Si bien même que je connais une autre chose de ce fameux testament, qui déclare que si votre sœur Jeanno d'Esparre mourait sans enfants, toute sa fortune liquide, au jour de sa mort, vous reviendrait sans partage.

—En effet ! balbutia Julie qui n'osait regarder Prosper, dont elle entendait la respiration entrecoupée. Mais Jeanno d'Esparre est vivante et mariée, si je ne me trompe... Par conséquent, ces clauses ne m'intéressent en quoi que ce soit.

Furet leva les yeux vers le plafond :

—Ignorez-vous donc que mademoiselle d'Esparre, mariée au comte de Noiville, est, aujourd'hui, veuve et sans enfants ? Cela m'étonnerait, car les journaux ont assez parlé de cette mort... providentielle pour vous... et qui vous fait déjà, d'un seul coup, millionnaire !

### XXXIII.

Devant le danger, ainsi qu'un a pu le remarquer déjà, Julie retrouvait souvent le sang-froid que le duelliste retrouve sur le terrain, une fois en face de l'ennemi, après de longues heures d'angoisse et d'agonie morale.

La menace était claire. Furet savait ou devinait son secret. Il fallait jouer serré et ne pas se livrer par une faiblesse intempestive.

En somme que voulait Furet ? Où tendaient ses discours ? Quel était le but de sa visite ?

—Ma foi, monsieur, je ne lis point les journaux, et j'ignorais le... malheur... dont vous me parlez...

—Vraiment ! Eh bien ! alors, la seconde fois de ma vie, la Providence fait de moi, près de vous, un messenger de fortune, répliqua ironiquement le long Furet.

Il croisa ses mains maigres sur son estomac plat et rentré, et ajouta :

—Apprenez donc que Jeanno d'Esparre est veuve, et encore demoiselle, néanmoins, car c'est la nuit même de ses noces, au moment où son mari se rendait dans la chambre nuptiale, qu'il fut assassiné.

Prosper tremblait de tous ses membres et Julie ne pouvait plus cacher sa pâleur.

—Assassiné ! répétaient-ils pour se donner une contenance.

—Mon Dieu, oui ! De telle sorte, ainsi que j'avais le plaisir de vous le dire tout à l'heure, qu'il y a actuellement, chez Me Ferté, rue de Navarin, un bon petit million qui vous attend et vous sera remis dans deux ans au plus tard.

—Donc voici l'une des clauses du testament qui se réalise, à votre bénéfice, et j'ai comme une vague idée qu'il en sera de même des autres clauses.

—Je ne comprends pas ! balbutia Julie.

—C'est pourtant bien clair. Madame de Noiville a été